

Bienvenue à l'école de l'Huisne enchantée

Après deux ans de travaux, l'école élémentaire de Rémalard en-Perche a été baptisée vendredi 26 septembre " L'école de l'Huisne enchantée ", nom retenu à l'issue d'une consultation citoyenne.

Et l'enchantement a commencé dès le début de l'inauguration, avec le partage d'un beau poème composé par un collectif d'enfants qui se sont relayés pour lire les différentes strophes : " J'aime l'école de Rémalard... pour ses grands espaces... j'aime l'école de Rémalard... stimulante, accueillante, qui nous invite à parcourir ensemble un grand voyage ".

Construite en 1881, l'école avait un besoin urgent de réhabilitation, pour accueillir ses 181 élèves dans de bonnes conditions et répondre aux exigences d'accessibilité, de performance énergétique et de qualité d'accueil. La CdC Cœur du Perche, qui a la compétence en matière scolaire, a opté pour une rénovation ambitieuse qui a coûté 1,3 M€ HT, dont 69% qu'elle a financé, et 31% apporté par l'État (DETR).

Un héritage de 140 ans

Au lieu de partir sur la facilité d'une construction nouvelle, le choix a été de préserver le bâtiment et conserver cette place de choix au cœur du bourg. Dans son discours d'inauguration, Patrick Rodhain a osé un pas de côté en cette période de réserve électorale, pour évoquer ses souvenirs d'élève scolarisé dans cette école, à une époque où l'apprentissage passait davantage par l'autorité que par la pédagogie positive, quand " les droites ne servaient pas qu'à tracer des parallèles ". Il a rendu hommage à la communauté éducative qui reste mobilisée et engagée, et il a exprimé sa fierté de pouvoir offrir aux élèves d'aujourd'hui, grâce à cette rénovation, un cadre plus propice aux bonnes pratiques.

Pour un avenir serein et durable

Parmi les travaux et améliorations notables : des classes spacieuses, des sanitaires accessibles, une isolation phonique et thermique biosourcée (avec lin et coton recyclé), un éclairage LED, des façades ravalées, une cour végétalisée, et le raccordement au réseau de chaleur bois qui a été mis en service en 2024 pour permettre un chauffage local, alimentant désormais une douzaine de bâtiments de la commune.

Un joli bestiaire

en fresque

L'embellissement doit se poursuivre prochainement avec une fresque qui habillera le mur de la cour d'un "Bestiaire des collines du Perche" réalisé avec le concours de l'artiste plasticienne Pauline Kalioujny, résidente de Rémalard. Moules d'eau douce, chauve-souris ou bergeronnettes printanières, les enfants viendront compléter les bases posées pour laisser une trace de leur passage dans cette école, et continuer de valoriser le patrimoine percheron.



Pauline Kalioujny et sa future fresque des animaux sauvages.

